

B&B HOTEL OUISTREHAM

TARIFS GROUPES 2021

PERIODES :

BS : Du 1^{er} janvier au 2 avril et du 1er octobre au 31 décembre

HS : Du 3 avril au 12 mai / du 24 au 31 mai / du 7 juin au 11 juillet / du 18 juillet au 8 août / du 15 août au 30 septembre

THS : du 13 au 15 mai / les 22 et 23 mai / du 1^{er} au 6 juin / Du 12 au 17 juillet / du 9 au 14 août

Offre Bed & Breakfast									
Nb de nuits	1 nuit			2 à 3 nuits			4 nuits et +		
Période	BS	HS	THS	BS	HS	THS	BS	HS	THS
½ double	31	39	42	29	37	39	27	35	37
1/3 triple	27	35	38	25	33	35	23	31	33
single	56	64	67	54	62	65	52	60	63

REMISE EXCEPTIONNELLE OUVERTURE HOTEL : -10% SUR LES NUITS DES DIMANCHES

(HORS 4/4, 23/5 & 6/6)

Taxe de séjour 2021 : 0.90 € par nuit et par personne majeure

L'offre Bed & Breakfast comprend la nuit et le petit-déjeuner buffet servi à partir de 7h (buffet continental chaud et froid)

Le check-in pourra se faire entre 17h et 21h. le check-out entre 7h et 10h.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE GROUPES 2021

APPLICABLES POUR LES GROUPES DE MINIMUM 15 PERSONNES

1/ TARIFS

Nos tarifs « Groupes » sont appliqués à partir de 15 personnes payantes. Le B&B HOTELS OUISTREHAM offre une gratuité sur une chambre single par tranche de 20 personnes payantes.

Les tarifs sont exprimés en monnaie locale, nets par personne.

Toute prestation annexe ne figurant pas sur la pro forma devra être réglée sur place.

- **Taxe de séjour**
La taxe de séjour municipale est perçue directement par l'hôtel, conformément aux textes officiels et aux barèmes municipaux en vigueur.
- **Réductions enfants**
Remise de 15% par enfant de moins de 12 ans partageant la chambre avec 1 adulte (max 2 enfants)
Remise de 25% par enfant de moins de 12 ans partageant la chambre avec 2 adultes (max 2 enfants)

2/ RESERVATION

Toute demande de disponibilité et/ou de tarification doit être faite par écrit.

Par la suite, en cas de disponibilité, une demande d'option doit également nous être faite par écrit.

A échéance de l'option, le groupe devra nous être confirmé par écrit (possibilité de report d'option en fonction de la date). A confirmation, une pro forma sera envoyée au client par le B&B HOTELS OUISTREHAM. Cette pro forma devra nous être retournée signée dans les 7 jours.

Toute demande de modification (dates du séjour, augmentation de contingent, changement de types de chambres...) devra être faite par écrite et se fera sous réserve d'acceptation du directeur de l'hôtel. La direction se réserve donc le droit d'annuler la réservation en cas d'impossibilité de répondre à la nouvelle demande.

3/ REGLEMENT

Un premier acompte de 30% sera à verser au plus tard à 45 jours de la date d'arrivée du groupe.

Un second acompte de 80% du montant restant à verser à 7 jours de l'arrivée.

Le solde pourra être réglé sur place à l'arrivée ou à réception de facture.

Dans le cas où la réservation interviendrait moins d'un mois avant la date de l'arrivée du groupe, une demande de 80% serait exigible dès sa réception.

A NOTER : Les nombres de participants, de chambres et la durée du séjour servant de base de facturation devront nous être confirmés au plus tard à J-7.



4/ FRAIS D'ANNULATION

- **ANNULATION TOTALE DU GROUPE**

Jusqu'à J-45	Aucun frais
De J-44 à J-30	30%
De J-29 à J-15	50%
De J-14 à J-7	70%
Au-delà de J-7	100%

- **ANNULATION PARTIELLE DU GROUPE**

Jusqu'à J-45	Aucun frais
De J-44 à J-30	Jusqu'à 50% du contingent sans frais *
De J-29 à J-15	Jusqu'à 25% du contingent sans frais *
De J-14 à J-7	Jusqu'à 10% du contingent sans frais *
Au-delà de J-7	AUCUNE ANNULATION POSSIBLE*

**le pourcentage de frais appliqué au-delà est le même que celui indiqué dans les conditions d'annulation totale*

5/ ARRIVEE ET DEPART HORS HORAIRES DE RECEPTION

En cas d'impératif d'arrivée ou de départ du groupe en dehors des horaires mentionnés plus haut, une demande écrite devra être faite à la direction de B&B HOTELS OUISTREHAM pour accord.

6/ DELOGEMENT

En cas de force majeure, le B&B HOTELS OUISTREHAM pourra être amené à déloger un groupe ou une partie d'un groupe. La direction s'engage alors à effectuer ce délogement dans un hôtel du groupe de catégorie au moins équivalente à celle du B&B HOTELS OUISTREHAM.

7/ RESPONSABILITE

Le B&B HOTELS OUISTREHAM ou son personnel ne pourra être tenu responsable des pertes ou vols de quelque nature que ce soit, affectant le client-organisateur, les participants ou visiteurs, sauf dans la mesure où le bien concerné aura préalablement été confié explicitement à la charge de l'établissement contre récépissé régulier.

8/ RETARD DE PAIEMENT

Tout retard de paiement par rapport aux conditions définies dans les paragraphes précédents donnera lieu à la facturation d'intérêts de retard sur la base de 1,5% par mois.

9/ LITIGE

En cas de litige, le Tribunal compétent sera celui du siège social du B&B HOTELS OUISTREHAM.

